SENAT

(Par nos correspondants particuliers et par FIL SPECIAL)

Séance du samedi 18 décembre

PRÉSIDENCE DE M. LE ROYER, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 4 heures

Décret de clôture

M. Edouard Millaud donne lecture d'un décret de M. le Président de la République prononçant la clôture de la session extraordinaire des Chambres pour 1886.

M. le président. — Acte est donné de cette communication. Je déclare la session extraordinaire de 1886 close.

La séance est levée à 4 heures 5 minutes.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPECIAL)

Séance du samedi 18 décembre

Présidence de M. FLOQUET, président.

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Trystram demande l'ajournement de la discussion du projet tendant à l'augmentation du nombre des cantons de la ville de Lille. Cet ajournement est prononcé.

La Légion-d'Honneur

M. d'Aillières à la parole pour adresser une question au garde des sceaux.

La loi de finances pour 1887 contient une disposition aux termes de laquelle les membres qui seront nommés à l'avenir dans la Légion d'honneur devront rembourser le prix de leurs insignes.

L'orateur se proposait de discuter cette question en se plaçant au point de vue de la dignité nationale. On pourrait aussi se demander si la mesure peut-être légalement prise par décret, puisqu'il s'agit d'une perception.

En tout cas l'orateur croit que des sentiments de convenance auraient dû empêcher le gouvernement de statuer seul.

M. Sarrien répond que le décret a été rédigé sur la proposition du grand chancelier.

M. d'Aillières insiste. L'incident est clos.

Les douzièmes provisoires

La Chambre aborde la discussion des douzièmes provisoire.

M. Peytral demande le maintien de l'article 8.

M. Wilson s'élève contre cette demande. Il est procédé au scrutin.

Les crédits provisoires sont votés par 486 voix contre 13.

Les blessés de 1848

L'ordre du jour appelle la discussion de la proposition ayant pour but d'assurer des pensions viagères aux survivants des blessés de 1848.

M. Lefèvre-Pontalis déclare qu'il votera la loi, s'il s'agit d'une restitution ; mais il repoussera toute loi par laquelle il faudrait inscrire au budget une nouvelle dépense de 200,000 fr. ; cette loi sanctionnerait le droit à l'insurrection.

Tous les articles sont votés.

La Chambre décide qu'elle passera à une seconde délibération.

Décret de clôture

M. le président lit le décret de clôture de la session extraordinaire de 1886.

La séance est levée à 4 h.

La Marie-Henry

Vers l'année 1825, on comptait déjà, dans, le petit bassin de Trouville, une vingtaine de barques pontées, montées par d'intrépides pêcheurs. Ces barques, solidement construites et bien gréées, étaient munis de longs *chaluts* soigneusement faits par les femmes du pays ; leurs murailles étaient épaisses, et elles pouvaient aller dans les mers éloignées. L'une d'elles était remarquable par sa grande proportion, sa propreté et le souci que le patron avait mis à *l'habiller* : des raies rouges et bleues avaient été délicatement peintes sur les flancs de ce petit navire ; de longs filets pendaient avec ordre au grand mât, et de vastes voiles, sur lesquelles on avait tracé à l'encre ces grosses lettres HOT 25, séchaient au soleil les jours de repos.

Un dimanche, quelques heures avant la fin du jour, la barque HOT 25, coquettement parée, fut *halée* du petit port à la mer par les femmes des pêcheurs. Le patron tenait la barre de sa large main gantée : la face colorée du maître était pleine de sécurité. Cependant on avait pu entendre sa femme lui adresser de vives reproches sur son extraordinaire détermination de prendre la mer ce jour-là.

Soit que le patron eût pressenti une bonne pêche, après un examen d'une incroyable précision du ciel et des eaux, soit tout autre motif, il avait résisté aux sollicitations de sa compagne. C'est après l'avoir tendrement embrassée, et serré ses chers petits enfants sur son cœur, que la barque partit, rasant les vieilles balises, se dirigeant rapidement vers le large.

Avec le patron, quatre vigoureux matelots et un petit mousse formaient le personnel du vaillant bateau. Il était vaillant, en effet, ce bon bateau ! Aussitôt le chenal bordé de pieux noirs passé, il bondissait sur les vagues, comme si aucun danger ne pouvait l'atteindre. Les énormes paquets de mer, qui parfois fondaient sur lui, semblaient impuissants à l'entamer ou à paralyser sa marche rapide.

Ce soir-là, les femmes des pêcheurs restèrent accroupies sur le sable des *noes*, suivant des yeux un petit point se détachant en vigueur sur l'expirante lueur du jour. Quand tout disparut dans l'obscurité, elles regagnèrent leurs modestes logis.

De son côté, le patron, après avoir jeté un regard paternel et scrupuleux sur ses matelots, sur le bon état et la fière tenue de sa barque, vit la côte, qui recélait ce qu'il avait de plus cher au monde, noircir de plus en plus, puis s'effacer. Toute forme humaine avait disparu dans la pénombre.

Pendant la nuit, la barque, toutes voiles au vent, avait marché comme un diable enragé ; on eût pu la croire affolée... Au petit jour, elle était proche de la côte anglaise.

La montre de l'embarcation venait de marquer huit heures du matin. Le patron, jugeant qu'il était arrivé au but de son voyage, fit commencer la pêche, qui continua sans relâche.

Le grand chalut fut jeté à la mer, traîné et retiré sans interruption. Le soir, les poissons grouillaient sur le pont, comme les coquillages sur les plages. Le soleil s'était couché derrière de lourdes bandes noires. Le petit mousse faisait cuire des *rougets* au cidre sur le poêle de l'espèce de cabine où les pêcheurs cuisinent, mangent, jouent et dorment.

Une modeste montre marine, sorte d'oignon une image de la Vierge, patronne de l'embarcation ; des barils de cidre et d'eau, des paquets de chandelles en *queue de rat* et des oignons en bottes étaient les seuls ornements de la barque. Un gros chat, habitué à la mer, qui portait le nom du « Capitaine-Salé », était pelotonné sur un banc de la cabine. Près de la barre, une petite boussole était éclairée, la nuit, par une mince chandelle solidement plantée dans une lanterne, dont les verres avaient été remplacés par des cornes transparentes.

« Femme, pensait en ce moment le patron, je te disais un soir, en te montrant le ciel : Quand l'*étoile remouque la lune*, il fait *biau* temps à la *mé* pour prendre du *pesson*. Si tu étais là, femme, tu verrais bien que l'étoile a raison ; nous avons déjà du *pesson*, beaucoup de *pesson*... et nos enfants pourront aller à l'école»

La pêche réussissait à merveille; les paniers à oreilles étaient combles.

Au commencement de la troisième nuit, les chaluts furent amarrés. Le patron, jugeant sans doute sa pêche suffisante, donna l'ordre du retour. Le vent soufflait nord-ouest : tout annonçait que la nuit serait rude ; mais ce vent, favorable au retour, laissait espérer qu'il pourrait s'effectuer rapidement. Vers deux heures, le vent sauta à l'ouest en augmentant considérablement. Vers quatre heures, il n'était plus douteux qu'une tempête éclatait.

« Garçons, la *mé beûle comme un taurieau ! Il vente sans raison !* cria le patron ; soyons prêts à parer ! Descends, mon *paureti* mousse ; le temps est trop dur pour *taie*, et dors si tu peux !... »

De ce moment, la voix de l'intrépide chef ne s'entendit plus ; les éléments sauvages dominaient. Les cordages, raidis par les poudrins qui se détachaient du sommet de gigantesques vagues, rendaient des sifflements de différentes natures ; le grand mât craquait dans les charpentes qui l'emprisonnaient ; les vagues s'entrebrisaient; la pluie tombait à torrents. Dans cet infernal mugissement, les hommes pouvaient se croire muets.

Le bateau se cabrait comme un cheval et retombait dans un gouffre. Les lames atteignaient la hauteur des peupliers qui bordent les rivières, et l'espace, de vague en vague, semblait devoir être égal aux largeurs des vallées.

En ce moment, ces hommes intrépides comprirent que tous pourraient être perdus ! Après avoir fait, par cet horrible temps, tout ce qui était humainement possible, le maître, solidement amarré au gouvernail, et les hommes cramponnés aux manœuvres, attendaient avec courage l'instant suprême où ils pourraient peut être aller dormir pour l'éternité, sous ces déchaînements diaboliques.

Depuis le départ des pêcheurs, on n'avait rien appris sur leur sort ; cependant le bruit se répandait à Trouville que de nombreuses barques avaient sombré. Des voyageurs racontaient que des épaves avaient été recueillies sur des plages voisines. Bien que ces dires eussent été soigneusement cachés aux femmes dont les maris avaient pris la mer avant la tempête, quelques indiscrétions arrivèrent aux oreilles de ces malheureuses épouses.

La *Marie-Henry*, HOT 25, était du nombre des barques non rentrées. Etait-elle perdue avec son équipage ? On n'osait le dire, à cause de sa bonne construction, de son habile patron et des hommes qui la montaient ; mais on le croyait généralement. Les femmes conservaient-elles quelque espoir ? Qui aurait pu l'affirmer ? On les voyait cependant s'assembler le long des *noes*, interrogeant, d'un œil rougi par les larmes, la ligne horizontale où la mer semble toucher au ciel.

Parfois, les flots apportaient des varechs et des paquets d'herbes marines arrachés par le gros temps. Parmi les épaves rendues par la mer, ce fut un petit morceau de bois carré, brûlé à une extrémité, qui attira l'attention des malheureuses femmes. Il fut examiné en tous sens. Elles craignaient sans doute d'y reconnaître une des nombreuses pièces de bois de la barque qui portait leurs hommes.

Rien, ce soir-là, ne vint rassurer ces pauvres créatures. Elles rentrèrent chez elles, convaincus que tout espoir était vain désormais, et que leurs époux avaient péri dans l'impitoyable Océan. Toutes enveloppèrent, presque entièrement, leurs bonnets de coton de mouchoirs noirs, en signe de deuil. Quelques-unes firent brûler des cierges à la chapelle des matelots, regardant avec anxiété si les flammes vacillaient. Suivant la croyance générale des gens de mer, les flammes mornes annoncent implacablement que la vie s'est retirée de l'être auquel on s'intéresse.

Un étranger, venu du Havre, raconta à la femme du patron qu'une barque était entrée dans ce port, chargée d'une forte quantité de poissons qui avait été très bien vendu ; que cette embarcation ne pouvait être que celle de son mari ; qu'il lui semblait avoir reconnu...

«Qui vous donne, *homme de terre*, la mauvaise pensée de venir vous ainsi jouer du malheur ?... Ce n'est plus un mystère pour personnes que nos hommes ont péri... Vous devez voir mon deuil !... Allez porter vos consolations autre part, et ne persistez plus à me donner un espoir que, désormais, hélas ! je ne puis plus avoir ! »

La fin du huitième jour était proche ; la marée montait encore ; c'était le moment où les barques pouvaient entrer dans le port. Les femmes de la *Marie-Henry* étaient venues de nouveau le long de l'étroit chenal, espérant recueillir des renseignements près des *hommes de mer* donc les bateaux revenaient les uns après les autres.

Rien n'était venu de la mer, ni nouvelles, ni épaves... On ne doutait plus de la perte des infortunés pêcheurs !

Les malheureuses rentrèrent chez elles, répandirent d'abondantes larmes, embrassèrent leurs petits, les seuls êtres humains qui puissent désormais les attacher à la vie !

Deux d'entre elles restèrent accroupies le long des *noes*.

La femme du patron prit ses enfants par la main, gravit la côte, et, toute brisée, arriva à l'endroit le plus élevé, près du chemin de Honfleur, d'où, tant de fois, elle avait vu la barque de son brave mari, soit qu'elle rentrât au port, soit qu'elle prît le large.

La pauvre femme regardait la mer à la dernière lueur du jour, cherchant à l'horizon la voile qu'elle connaissait si bien, explorant de droite à gauche l'immense plaine liquide. Hélas ! son œil ne vit point ce qu'il y cherchait.

La Morieu, — c'était son nom — retomba dans sa douleur, répandant des torrents de larmes, Les petits aussi pleuraient amèrement leur père !

Folle de désespoir, elle se mit à crier : « Morieu !.» C'était peut-être le dernier espoir de son cœur brisé. Les enfants criaient aussi, mais les trois voix, dispersées par le vent, se perdaient à quelques centaines de pas de la falaise.

La femme sanglotait ; d'abondantes larmes tombaient sur ses enfants.

« Crie, dit-elle à son fils aîné ; crie, mon *paure ti*, le ciel entendra ta mignonne voix. »

L'enfant mit ses petites mains tremblantes à ses joues, et cria de toutes ses forces :

« Morieu !... Eh ! Mo...rieu ! »

La voix se perdit dans l'espace.

« Appelle, mon *paure ti*, appelle !

Eh ! Morieu !...

— Crie encore, mon ti bonhomme...»

Et l'enfant cria de nouveau :

— « Eh ! Mo...ri...eu !... »

Il s'affaissa, épuisé.

« Allons, *paure ti* ! Dieu t'entendra peut-être : appelle une dernière fois... après... tout sera fini !...»

L'enfant, par un effort désespéré, se dressa sur ses petits pieds et poussa un suprême appel :

« Eh ! Morieu... Mo... rieu ! Mo... ri... eu !...»

Le vent soufflait dans les haies du chemin, la nuit était sensiblement venue.

« Hélas ! pensa la désolée, Dieu s'est retiré de nous ; la voix du *paure ti* s'est perdue dans le vent, comme mon Morieu s'est perdu dans la *mé*. »

Le désespoir demeura seul dans le cœur de ces malheureux êtres.

L'enfant retomba sur le bord du chemin, la face contre terre, prononçant encore dans la poussière le nom de son père. Mais à peine était-il ainsi qu'il crut entendre de singuliers martellements éloignés. Si la mer apporte parfois des épaves, la terre transmet à de grandes distances des bruits que produisent les objets ou les êtres qui la foulent.

L'enfant ne s'était point trompé. Il put bientôt reconnaître le galop d'un lourd cheval ; il crut aussi voir, dans les zigzags du chemin, une forme haute et volumineuse qui s'avançait rapidement.

Un nouveau cri, long, aigu et désespéré de l'enfant se fit entendre, comme une plainte déchirante.

Une voix puissante répondit, et, presque aussitôt, un cheval s'arrêta devant la famille éplorée ; un homme d'une taille extraordinaire, monté en croupe derrière un autre, en descendit.

C'était Morieu !

La Morieu crut mourir de joie. Pendue au cou du patron, elle semblait ne plus vouloir s'en séparer jamais. Les petits enfants, eux aussi, baisaient, en les mouillant de larmes, les rudes mains du pêcheur.

En peu de mots, le marin raconta aux siens que, ne pouvant rentrer à Trouville à cause du mauvais état de la mer, il avait quitté le Havre, laissant son embarcation aux soins de ses hommes. Après avoir traversé la Seine, il s'était dirigé vers le moulin de son frère. Celui-ci avait enfourché sa bonne jument, et lui, Morieu, était monté en croupe. C'était ainsi qu'il avait le bonheur d'embrasser et de rassurer sa chère femme, avant le retour de l'admirable barque, à la solidité de laquelle ils devaient tous la vie.

« Tu vois femme, ajoutat-il, je te disais bien que, quand *l'étoile remouquait la lune*, cela portait bonheur aux pêcheurs. Voici un bon petit sac d'écus qui ne fera pas mal chez nous et chez mes braves compagnons. Demain ce sera la *lune qui remouquera son étoile* ; oh ! alors, nous laisserons *le pesson paisible dans la mé*. Nous fêterons ici, avec mes bons camarades et leurs femmes, le retour de la *Marie-Henry*. »

Quiconque eût eu, en ce moment même, la puissance de dissiper les ténèbres que couvraient la mer, eût pu voir une petite barque chargée de toutes ses voiles, doubler la pointe du terrible « Ratier » se dirigeant sur Trouville. C'était la *Marie-Henry*, HOT 25, portant son vaillant équipage et son bon petit mousse.

C'est une des nombreuses aventures de la longue carrière du patron Morieu ; elle m'a été contée par sa vieille femme, pendant que je faisais son portrait, sans doute pour abréger l'ennui d'une trop longue pose.

Le pêcheur est mort depuis peu, chargé d'années. Un de ses fils lui succède à la mer. Puisse *l'étoile qui remouque la lune* lui être favorable comme elle l'a été à son brave père !

Deux matelots de la *Marie-Henry*, frères de la veuve Morieu, ont été perdus à la mer.

Le pavillon de la *Marie-Henry*, HOT 25, a été conservé comme une précieuse relique dans le vieux coffre de la bonne mère Morieu.

T. RIBOT.

UN JOUR DE MARCHÉ A BRADFORD

Le jeudi est, pour Bradford, «le grand jour» de la semaine, il dispense pour ainsi dire «la tristesse ou la joie » pendant une période de huit jours. à tous les habitants de la «cité» et des environs. C'est le jour du «marché» on s'en rend bien vite compte à l'allure de chacun, aux élégants équipages des riches «fabricants» accompagnés de leurs femmes et de leurs filles qui, elles aussi, choisissent ce jour-là pour faire l'achat d'un manteau broché nouveau modèle, ou d'un riche costume de soie, ou bien encore d'un élégant chapeau. Bien fin est le petit marchand qui reçoit, en échange de son salut, un petit bonjour protecteur de ces «princes» du commerce !

Tout a pris un air de fête sur le marché, la mise de chacun est plus soignée que de coutume et l'on y coudoie également depuis le fils du riche fabricant, élevé dans le luxe bien plus que dans le travail, jusqu'au vieux rentier...retiré des affaires. Des petits marchands chargés de ballots de laine se fraient un chemin dans la foule en débattant leurs prix, criant et jurant qu'ils perdraient plutôt leur nom que d'en rabattre ; serment qu'ils sont certains de violer avant la fin du marché.

Çà et là les groupes se forment, les conversations s'animent et, en s'approchant d'eux, on est tout étonné d'entendre M. John, le négociant en laines discuter avec M. Backer, le filateur, musique ou littérature, plus loin on parle politique ou théâtre, ou bien encore des illustrations, des journaux pour rire, des scandales de la semaine, etc., en un mot, de tout ce qu'on voudrai ce n'est... des affaires !

Des inventeurs sans brevet, des agents d'affaires sans place se promènent dans la foule, les uns dans l'espoir d'arriver à entrer en conversation avec M. X... (un gros bonnet quelconque), les autres avec la simple perspective d'un verre de «bière» qu'ils ne peuvent hélas ! se payer eux-mêmes.

La ville est en mouvement, et pourtant ce ne sont pas les affaires qui causent cette grande animation; car, parmi les nombreux passants affairés, on remarque surtout des huissiers à la recherche de leurs victimes ! des secrétaires d'œuvres de bienfaisance en quête de souscriptions.

Des femmes plus ou moins extravagantes, dont le visage ressemble à une boîte à couleurs, où le blanc et le rouge dominent, fendent la foule et attirent l'attention de cette jeunesse dorée.

D'une heure à trois heures, les «affaires» sont suspendues pour la plupart, je veux dire pour ceux qui se rendent à l'hôtel, où ils se font remarquer par le luxe de leur menu et par leurs bruyants éclats de rire; il arrive même très souvent qu'à la suite de ces repas, les parties de « billards » se succèdent jusqu'à la fin du marché !

Il va sans dire que je fais exception pour le véritable « travailleur» qui préfère ce jour-là ne pas quitter son bureau et dîner bravement d'un morceau de pain et de jambon emporté avec lui dans sa poche ; celui-là ne quittera pas le marché sans avoir traité quelques bonnes affaires, ou obtenu quelques transactions.

Dans cette exception, il faut compter les Allemands et les Hollandais travailleurs sérieux par excellence qui se trouvent ici pour les affaires, — et non pour le plaisir — ils n'entendent pas perdre une heure, pas même une minute; car, c'est à ce prix, qu'ils ont consenti à quitter leur terre natale.

Ceux-là vous assurent que Bradford est arrivé, à son apogée, et en retournant en arrière si vous vous rappellez le Bradford d'autrefois, avec son pauvre petit marché du dimanche matin, dans le cimetière de l'Eglise, alors que M. N... ou X... (qui n'était pas ce qu'il est aujourd'hui) y arrivait pédestrement, avec sa femme et ses enfants, vendre eux-mêmes le produit de leur travail... et l'ouverture de la bourse, et le canal comblé, et les embellissements de toute espèce, qui transformèrent Bradford en si peu de temps...Bradford serait-il réellement à son apogée ?... l'avenir seul le prouvera,

(Traduit du *Bradford Observer*.)

BULLETIN COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

La flanelle au Toukin

Nous appelons l'attention des fabricants de flanelle de notre centre, sur l'avis suivant qui vient de nous être transmis :

La Chambre de commerce de Reims vient de recevoir un nouvel échantillon de tissu qui lui a été expédié par M. Paul Bert, à la date du 20 octobre dernier.

C'est un échantillon de flanelle laine tissée de provenance anglaise, se vendant couramment dans l'Extrême-Orient.

Largeur, 0,63. Prix du mètre au détail, à Hanoï, 1 fr. 20.

Exposition internationale de Toulouse

La ville de Toulouse prépare une exposition des produit de l'industrie, de l'agriculture et des beaux-arts, qui s'ouvrira le 15 mai prochain et durera cinq mois. L'Etat accorde son patronage à cette entreprise, dont les ministres de l'industrie et du commerce, de l'agriculture, des postes et télégraphes ont accepté la présidence d'honneur. La municipalité dirige elle-même l'Exposition avec le concours des notabilités locales, des chambres et des tribunaux de commerce du Midi. Les bâtiments qu'on est en train de construire, couvriront une surface de 25.000 mètres, au milieu des jardins publics qui ont plus de 8 hectares d'étendue. Le capital de garantie entièrement souscrit est de 700.000 fr.

Les personnes qui désirent exposer doivent demander au Maire de Toulouse les documents imprimés et le *Journal officiel de l'exposition* qui leur sera gratuitement envoyé.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Un journal de Lille, la *Semaine musicale*, annonce que M. Clement Broutin, compositeur, ancien prix de Rome, serait nommé directeur du Conservatoire de Roubaix et de la *Grande Harmonie*, en remplacement de M. Victor Delannoy.

Nous reproduisons cette nouvelle sous toutes réserves.

Le Conseil municipal se réunira à l'Hôtel-de-Ville, jeudi 23 décembre à 7 heures et demie du soir, à l'effet de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour ci-après :

1. Cimetière ; erection d'un monument à la mémoire de M. Mils ; souscription ; remerciements au Conseil. — 2. Instituteurs ; pétition des instituteurs-adjoints, mariés, à l'effet d'obtenir une augmentation d'indemnité de logement. — 3. Salle d'asile ; demande d'un crédit supplémentaire. — 4. Secours et subsides ; demande de subvention par la société de gymnastique et d'armes *La Patriote*. — 5. Secours et subsides ; cercle horticole de Roubaix ; demande de subvention.

6. Exercice 1887; vote de centimes additionnels obligatoires. — 7. Octroi; demande présentée par M. Lemaire, brasseur, à l'effet d'obtenir le remboursement de droits perçus indûment. — 8. Bâtiments municipaux; gymnase municipal; réparations aux cordages. — 9. Id.; acquisition de mobilier pour les écoles maternelles des rues de l'Industrie, de Blanchemaille, de l'Ommelet et de Sainte-Elisabeth; réception définitive. — 10. Bâtiments municipaux; école communale de la rue Brézin; construction de parquets en chêne et augmentation du nombre des urinoirs; réception définitive. — 11. Id; école communale de garçons de la rue des Arts; acquisition d'une partie des mobiliers scolaire et personnel nécessaires dans l'établissement; réception définitive. — 12. Id.; horloges publiques; cahier des charges pour la mise en adjudication de l'entretien. — 13. Voirie municipale; ouverture de diverses rues; pétition de M. Charvet. — 14. id.; Boulevard de ceinture; ouverture d'un tronçon entre le boulevard de Paris et la rue de Barbieux. — 15. Chemin vicinal n° 10; construction d'un aqueduc. — 16. Chemin de grande communication; contingent communal pour l'entretien et les grosses réparations de 1887.

Rapports des commissions. — 1. Frais de garde de la mairie ; demande d'un crédit supplémentaire. (M. Heyndrickx). — 2. Imprimés et frais de copie pour le service électoral; demande d'un crédit supplémentaire. (M. Heyndrickx). — 3. Service municipal des *contributions directes ; demande d'un crédit supplémentaire.* (M. Roche).—4. Institut Turgot ; demande d'un crédit supplémentaire. (M. Roche). — 5. Condition publique ; proposition de la Société des Magasins généraux. (M. Legrand). — 6. Voirie Municipale ; place d'Audenaerde ; classement et reglement des alignements. Avis du conseil sur les résultats de l'enquête. (M. Louage) — 7. Id. ; chemin du bas Fresnoy ; demande de Mme Constantin Descat. — 8. Chemin de fer de Roubaix à la frontière belge vers Audenaerde.

9. Bâtiments municipaux; Hôtel-Dieu; construction d'un pavillon pour les varioleux. Installation du chauffage d'une salle de bains et du mobilier. — 10. Hospices de Roubaix; demande relative à la construction d'une brasserie. — 11. Halles et marchés ; marché à la criée ; changement de local. (M. Pollet-Desquiens).— 12. Octroi: abonnement des brasseurs pour 1887. — 13. Budget primitif de 1887. (M. Heyndrickx). — 14. Bourses et subsides; conservatoire national de musique; demande en faveur du jeune Marcelli (M. Destombes). — 15, Caisse des retraites; demande formée par Mme veuve Pérus, née Elisa Desvignes. (M. Harinkouck).

Commissions municipales. — Les 1re, 2e et 3e commissions se réuniront à la mairie, lundi, 20 décembre, à cinq heures et demie du soir, pour examiner l'ordre du jour suivant :

1. Chemin du Bas-Fresnoy: demande de Mme Descat; rapport. — 2. Chemin de fer de Roubaix à la frontière belge vers Audenaerde. — 3. Hospice de Roubaix, construction d'une brasserie. — 4. Hôtel-Dieu; construction d'un pavillon pour les varioleux; ameublement; rapport. — 5. Mise en adjudication de l'entretien des horloges publiques. Examen du cahier des charges.—6. Ecole marternelle rue de l'Ommelet; appropriations. — 7. Abonnement des brasseurs. — 8. Budget de 1887.

La police a arrêté, samedi, vers quatre heures et demie de l'après-midi, Charles Y... âgé de 68 ans, ex-chauffeur, né à Tongre-Notre-Dame (Belgique) inculpé de flagrant délit de mendicité. Charles J... a été mis à la disposition de M. Henry, commissaire du 2e arrondissement.

Wattrelos. — Les *Enfants de la Lyre* ont célébré la fête de leur patronne, en donnant une audition en l'église paroissiale dimanche dernier, pendant la messe d'onze heures et demie.

L'exécution a été digne d'une société savamment dirigée. Les *soli* de clarinette de M. Cyrille Vlye, en un endroit profane, eussent été couverts d'applaudissements.

Lundi à trois heures, un banquet présidé par M. Lézy-Salembier réunissait au local de la société plus de 90 convives; c'était la vingt-cinquième fois que M. Lézy-Salembier présidait le banquet annuel des *Enfants de la Lyre*.

Avant le banquet, M Lezy-Salembier proposa un vivat chaleureux à M. Pierre Catteau, le bienfaiteur de la société, ce qui fut fait avec grand enthousiasme.

M. Vincent Leclercq, secrétaire, donna alors lecture de la lettre suivante qu'on porta à M. Pierre Catteau, avec un joli bouquet:

A M. Pierre Catteau, conseiller général du Nord.

A l'occasion de son vingt-cinquième anniversaire, la société musicale *Les Enfants de la Lyre* a le bonheur de vous adresser ses remerciments les plus sincères pour les généreux encouragements que vous n'avez cessé de lui prodiguer.

Au banquet qui réunit aujourd'hui plus de 90 convives, un vivat proposé en votre honneur a été salué par une immense acclamation.

Cette fête, tout intime, ne fut qu'une suite d'applaudissements à votre intention.

En vous présentant nos meilleurs hommages, je viens vous prier de bien vouloir accepter, avec ce bouquet, l'expression de nos sentiments les plus dévoués. Signé : LEZY SALEMBIER.

La lecture de cette lettre fut suivie de longues acclamations en l'honneur de M. Pierre Catteau.

Au dessert, M. Vincent Leclercq prononça un discours dans lequel il fit l'historique de la société, rappelant les services que lui ont rendus MM. Lezy-Salembier, président, Florimond Dupire, Achille Dubus, sergent-major, Jules Fournier, capitaine, et enfin, Paul Fournier, dont le concours est si précieux aux *Enfants de la Lyre*.

Il remercia, au nom de la société, la municipalité de Wattrelos de la subvention accordée cette année à la société, ce qui prouve qu'elle a en ce moment l'estime de la population; car jusqu'à présent, aucun subside ne lui avait été accordé.

Il remercia M. Pierre Catteau et les membres protecteurs des secours qu'ils ont prodigués à la société pendant le courant de l'année.

Le discours de M. Vincent Leclercq se terminait par une invitation à chanter un vivat en l'honneur de M. Lézy-Salembier.

Des discours furent ensuite prononcés par MM. Lézy-Salembier et Paul et Jules Fournier, qui ont donné aux *Enfants de la Lyre* l'assurance de leur dévouement et de leur affection.

On s'est séparé aux cris de vive P. Catteau ! Vive M. Lézy ! Vivent *les Enfants de la Lyre !*

Le lendemain, mardi soir, les musiciens se sont de nouveau réunis, la partie amusante de la soirée a été remplie par M. J.-B. Vincent, qui a eu grand succès.

TOURCOING

Le pourvoi de MM. Desclée frères et Cie, dont il a été question, vendredi soir, au Conseil Municipal, a trait à un differend qui date de plusieurs années déjà.

Lorsque la ville résolut de prendre à son compte l'exploitation du gaz d'éclairage, à l'expiration des contrats passés avec les concessionnaires, MM. Desclée frères et Cie de Roubaix, ceux-ci présentèrent plusieurs réclamations au sujet de leur canalisation et émirent, entre autres, la prétention que, même après l'expiration du traité qui leur avait concédé l'éclairage public, ils avaient le droit de conserver leurs tuyaux pour servir à l'éclairage des particuliers.

Après une tentative de conciliation qui n'a pas abouti, MM. Desclée ont actionné, en 1881, la ville de Tourcoing, en 934,682 fr. de dommages-intérêts, pour le préjudice que leur causaient la suppression des concessions des 4 avril 1835 et 24 octobre 1848, et l'interdiction, à eux faite par l'arrêté municipal du 12 mars 1879, de se servir de leurs appareils d'éclairage, placés au-dessous ou au-dessus des voies publiques du réseau suburbain du réseau de la ville de Tourcoing.

L'affaire fut portée devant le conseil de Préfecture qui se déclara incompétent et cette question d'incompétence emportait la question de fonds.

MM. Desclee se pourvurent devant le Conseil d'Etat, ils n'ont pas obtenu plus de succès, ainsi que M. Hassebroucq l'a annoncé vendredi soir. Il est donc probable que la ville va se trouver dégagée de cet important procès.

Nécrologie. — M. Léon Guichard, bibliothécaire-archiviste de la ville de Tourcoing, est décédé à la suite d'une courte maladie ; il était âgé de 57 ans.

Accidents. — Hier matin un jeune enfant de 5 ans, Fortuné Bonneville, a été renversé, en face de l'asile de l'Enfant-Jésus, par une voiture de boucher ; la roue a passé sur la jambe gauche sans occasionner de fracture. L'enfant a reçu les soins de M. le docteur Brunet.

— Un ouvrier de la filature de coton de M. Duvillier-Watine, a eu la main gauche prise et fortement comprimée entre deux cylindres d'un bat-

---

FEUILLETON DU 20 DÉCEMBRE 1886. — N° 4

LA CASSETTE DE FER

Par Pierre ZACCONE

PROLOGUE

Compartiment réservé

III

— Vous savez que M. Desgranges est dans le train ?

— On m'en a prévenu hier.

— Et vous n'ignorez pas de quelle mission il est chargé ?

Le chef de gare fit un signe de tête affirmatif.

— C'est une lourde responsabilité, répliqua-t-il, et je m'étonne toujours que la Banque de France n'ait pas cherché quelque autre moyen pour la transmission de valeurs aussi considérables...

— Quel danger voyez-vous à ce que ces transmissions s'effectuent de cette façon ?

— Eh ! on ne sait pas.

— Toutes les précautions sont prises.

— Sans doute !

— L'arrivée et le départ du voyageur à chaque station sont signalés au point de destination, et sur toute la ligne on organise pour la circonstance un service spécial de surveillance. Quel est le malfaiteur, si habile et si audacieux que vous le supposiez, qui, en présence de telles mesures, oserait concevoir un criminel projet ?... Il faudrait qu'il fût frappé de folie !...

— Vous avez raison, et pourtant...

— Quoi donc ?

— Six millions !... Avouez que c'est bien tentant.

— Oui, six millions, en effet ; dans le compartiment réservé du train qui va s'arrêter là... tout à l'heure... il y aura six millions, en beaux billets de la Banque de France !...

Le chef de gare ne répondit pas.

On venait de l'appeler dans son bureau et il avait quitté le secrétaire général.

A la conversation de ces deux personnages, nous n'ajouterons que quelques mots qui nous semblent nécessaires pour bien faire comprendre au lecteur le véritable caractère de la mission dont M. Desgranges était chargé.

Elle était des plus simples et en même temps des plus délicates.

Tout le monde connaît la grande institution de crédit qui s'appelle la *Banque de France*, et nous n'avons pas l'intention de faire ici l'historique de sa fondation, non plus que d'entrer dans le détail de ses opérations multiples.

Mais pour l'intelligence de ce qui va suivre, il est indispensable de faire connaître un des côtés assez intéressants de son fonctionnement.

Dans le but d'aider au développement de l'influence et de l'autorité de la dite institution, on a créé, dans les principaux centres, des succursales chargées de décupler son action, en étendant peu à peu le cercle originairement restreint de ses opérations.

Ce sont là, si l'on peut s'exprimer ainsi, autant de canaux d'irrigation financière qui s'alimentent à la grande source commune, et finissent par répandre sur le pays tout entier, les bienfaits profitables du crédit moderne.

Ces succursales sont en relation constante avec la Banque-mère. C'est entre ces divers établissements un échange continuel de valeurs ou d'argent monnayé, et il arrive assez fréquemment que les succursales venant à manquer de numéraire ou de billets, la Banque de Paris leur en a fait parvenir par un de ses agents, dans les conditions que, nous avons décrites.

Ce sont la plupart du temps, des envois dont le chiffre atteint des proportions énormes, et l'on comprend sans peine tout l'intérêt qui s'y rattache.

Les agents que l'on choisit à cet effet sont toujours des hommes exceptionnels qui ont donné de nombreux gages de probité : et, de fait, il n'y a pas encore d'exemple où l'on ait eu à suspecter leur fidélité.

Dans le cas particulier que nous relatons, l'administration centrale devait se croire en toute sécurité.

M. Desgranges était un des employés les plus honorables de la Banque, où il remplissait depuis plus de vingt ans, les fonctions de caissier. C'était un vieillard d'une vertu longuement éprouvée, et souvent on lui avait confié des missions analogues, dont il s'était acquitté à la satisfaction de tous.

De bonne heure, il était resté veuf sans enfant, et n'avait jamais cherché à se remarier. Le seul ami qu'on lui connût était son frère Antoine Desgranges; ce frère était mort depuis longtemps, et le vieux caissier avait reporté sur une enfant du nom de Raymonde, jolie créature de quinze ans à peine, toute sa tendresse de vieillard, bien las et bien attristé de la vie !...

Si même, il avait accepté avec tant d'empressement de se rendre à Angoulême, et de là, à Bordeaux, pour porter, à ces deux succursales, les six millions de billets de banque qu'elles avaient demandés, c'est qu'il devait trouver dans la première de ces villes, la petite Raymonde, qui y demeurait chez une famille amie.

C'était pour lui une douce joie de penser que pendant le court séjour qu'il ferait à Angoulême il pourrait l'embrasser et se régaler de son franc et gai sourire.

Il y avait plusieurs mois qu'il ne l'avait vue et il comptait bien la ramener à son retour, si toutefois la belle enfant y consentait.

Mais, sur ce point, il était bien tranquille ! car il savait que Raymonde avait le cœur aimant et tendre et qu'elle l'aimait presque autant qu'il l'aimait lui-même.

C'était, au surplus, une enfant bizarre dont le caractère avait des singularités qui, plus d'une fois, avaient étonné le vieillard.

Elle était fantasque, troublante même, dans sa mobilité qui échappait à toute observation.

Parfois, on l'entendait s'épanouir en des rires sonores, et son visage laissait voir alors la gaîté radieuse de sa nature expansive ; mais parfois aussi, sans cause apparente, tout d'un coup, son front se voilait de mélancolie, son regard prenait une expression de rêverie profonde, et instantanément elle semblait refermer son cœur et devenir insensible à tout ce qui passait autour d'elle.

Le vieux caissier l'avait quelquefois questionnée à ce sujet, mais l'enfant se gardait bien de répondre et nul n'avait pu jusqu'alors pénétrer le secret de ses tristesses passagères.

Pour tout dire, d'ailleurs, il faut ajouter que M. Desgranges s'arrêtait le plus souvent de lui-même, au moment de pousser trop loin ses question.

Après tout, Raymonde n'était pas sa fille ! Elle ne lui tenait par aucun lien de parenté, et il ne se sentait pas le courage de la troubler ni de l'attrister par ses investigations indiscrètes.

Un jour, elle s'était présentée à lui, dans des circonstances étranges que nous ferons connaître plus tard, et depuis ce jour, sans que rien fût venu justifier cet intérêt subit, M. Desgranges l'avait gardée près de lui, et l'entourait de soins et de tendresses, comme s'il se fût agi de sa propre fille.

Quelle était donc la cause mystérieuse de cette affection que lui témoignait l'excellent vieillard ? On se l'était demandé plus d'une fois, mais aucune indiscrétion n'avait été commise sur ce point, et finalement, on avait fini par accepter le fait accompli.

Cependant, le mouvement de la gare d'